https://www.francetransactions.com/epargne/Livret-Bleu.html

Livret Bleu (Crédit Mutuel)

- ° Épargne réglementée -



Date de mise en ligne : lundi 20 juillet 2015

Copyright © FranceTransactions.com - Tous droits réservés

le livret A en bleu

Sommaire

- Livret bleu : le livret A du Crédit Mutuel
- Livret Bleu : en détails
- Livret Bleu : Caractéristiques
- Livret Bleu : Libre distribution du livret A au 1er (...)
- Livret Bleu : Livret défiscalisé
- Livret Bleu : Calcul des intérêts
- Livret Bleu : Quand effectuer un versement ?
- Livret Bleu : Limitation du nombre de Livret Bleu par (...)
- Livret Bleu : Comment en ouvrir un ?
- Livret Bleu : Changement de taux

Livret bleu : le livret A du Crédit Mutuel

Le **Livret Bleu** et son homologue plus connu le livret A est le placement épargne favori des français. Plus de 55 millions de livret A et livret Bleu sont ouverts ! Le livret bleu est exclusivement distribué par le Crédit Mutuel.

Livret Bleu : en détails

Le **livret Bleu est un livret d'épargne réglementé**.

Livret Bleu : Caractéristiques

- Minimum de versement : 15 € à l'ouverture,
- Versement mensuel : 0 €uros (versement libre),
- Plafond des dépôts : **22 950 €** depuis le 1er janvier 2013,
- Taux de rémunération : **1,70 %** NETS (depuis le 1er août 2025),
- Fiscalité : **Net d'impôts**.

Livret Bleu : Libre distribution du livret A au 1er janvier 2009

Comme la distribution du livret A n'est plus réservée aux seules Banque Postale, Caisse d'Epargne et Crédit Mutuel, depuis le 1er janvier 2009, le livret A est accessible dans toutes les banques le distribuant.

Copyright © FranceTransactions.com

Livret Bleu : Livret défiscalisé

Le livret bleu est net d'impôt et net des prélèvements sociaux. Les intérêts générés sur le **livret Bleu** ne sont donc pas à déclarer sur sa déclaration de revenus. Le taux du livret Bleu sert également de référence à d'autres produits d'épargne réglementés. Les retraits d'argent d'un livret Bleu sont également libres.

Livret Bleu : Calcul des intérêts

Attention : les intérêts du livret Bleu, comme sur tout livret épargne, sont calculés par quinzaine. Il existe 24 quinzaines dans l'année (et non 26 comme beaucoup de personnes le pensent) : deux quinzaines par mois... (même en février !).

Livret Bleu : Quand effectuer un versement ?

Connaissant cette règle, il vaut donc mieux effectuer vos versements sur votre livret A le 15 ou le 30 du mois, et vos retraits le 1er ou le 16 du mois.

Livret Bleu : Limitation du nombre de Livret Bleu par personne

Il est interdit de cumuler les livrets réglementés (plusieurs livrets Bleu, ou LDD, ou livret A...) pour une même personne. Une personne peut par contre évidemment avoir un livret Bleu et un livret de développement durable solidaire en même temps (c'est même conseillé...)

Attention : une seule et même personne ne peut détenir qu'un seul des deux livrets : A ou Bleu. Le cumul d'un livret A et d'un livret Bleu n'est pas autorisé.

Livret Bleu : Comment en ouvrir un ?

Seul le Crédit Mutuel commercialise le livret Bleu. Pour ouvrir un livret Bleu, il est nécessaire de présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois.

Livret Bleu : Changement de taux

Afin de ne plus politiser la fixation du taux des livrets A et bleu, et de rendre notamment les gouvernements "impopulaires" en cas de baisse, le taux est, depuis le 1er juillet 2004, issu d'une formule de calcul : formule de calcul du taux des livrets réglementés.

Copyright © FranceTransactions.com